



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal se réunira le :

Lundi 22 Septembre 2025 à 20 Heures 00,
à la mairie de Dangeau

ORDRE DU JOUR :

- Prise de compétence assainissement au 1^{er} janvier 2026 par la Communauté de Communes du Bonnevalais,
- Présentation du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable AEP en régie de la Communauté de Communes du Bonnevalais pour l'année 2024,
- Exonération en faveur des immeubles situés en zone France Ruralités Revitalisation Plus rattachés à un établissement remplissant les conditions requises pour bénéficier de l'exonération de cotisation foncière des entreprises prévue à l'article 1466 G du Code général des impôts,
- Convention pour la mission de Délégué à la Protection des Données (DPD) dans le cadre du RGPD,
- Convention de déploiement des services d'E-Administration sOlaere avec le GIP RECIA,
- Devis de la Société GERISK pour la réalisation d'un Plan Communal de Sauvegarde et du document d'information communal sur les risques majeurs,
- Création d'un emploi non permanent pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité,
- Organisation pour la Rosière de Bullou année 2026 (animation, repas),
- Informations et questions diverses.



Le Maire,
Handy
Olivier HOUDY